

Fruits des Vergers du Moulin des Noues - pommes & poires cultivées AB Certifiés par ECOCERT

Saison automne - hiver 2025-2026

Le présent contrat règle les modalités de la vente de fruits et produits dérivés entre Les Vergers du Moulin des Noues à Maisdon-sur-Sèvre et les consomm'acteurs de l'AMAP du PALLET à qui elle livre ses produits.



Saveur	Pommes	Poires	Poids du plateau
plutôt acidulée	Elstar, Pirouette, Belle de Boskoop, RubINETTE, Topaz, Renoir, Jubilé	Président Héron Concorde, Comice Conférence d'octobre à décembre 1 à 2kg/plateau	Environ 7 kg
plutôt douce	Gaïa, Gala, Crimson Crisp, Golden, Melrose, Fuji, Smeralda		Environ 7 kg

- La répartition des variétés de fruits dans les plateaux évolue au cours de la saison. Les pommes sont livrées dans l'ordre de maturité des variétés.
- En fin de saison, le stock de fruits s'épuisant, la distinction entre les 2 types de saveur s'amenuise.

Jus de pommes

- Jus de pomme nature ou Jus de pomme « mélange » (pomme-citron, pomme-poire) **DDM 09/2027**

6 LIVRAISONS

- Lieu et horaires : à l'espace Prosper Mérimée, rue Prosper Mérimée au Pallet de 18h30 à 19h30
- Dates : 26 septembre, 24 octobre, 21 novembre, 19 décembre, 23 janvier, 20 février
Possibilité éventuelle d'une livraison supplémentaire en fonction du stock restant. Dans ce cas, un avenant sera appliqué.
- Les **plateaux et les bouteilles vides (sans bouchons)** sont à **rapporter** au producteur à la **distribution suivante**.

Engagements

- Chaque consomm'acteur doit être adhérent de l'AMAP.
- Chaque amapien effectue au moins **une permanence** sur le lieu de distribution, aide au déchargement et participe, selon ses disponibilités au fonctionnement de l'AMAP.
- Un amapien qui ne peut pas venir chercher ses produits s'arrange avec une tierce personne pour les récupérer. A défaut, les fruits seront répartis entre les personnes présentes à la fin de la distribution. Aucun remboursement ne sera effectué.
- Dans l'incertitude de la quantité de pommes récoltées et du nombre de contrats global, il est possible que le dernier plateau contienne des fruits et du jus avec un maximum de 4 litres par plateau.

Modalités de paiement :

- Espèces - Monekos - Chèques : 3 chèques libellés à l'ordre « Les vergers du moulin des Noues » :
1 chèque pour les 4 premières livraisons (sept/oct/nov/déc)
1 chèque pour la livraison du mois de Janvier
1 chèque pour la livraison du mois de février

PRODUITS	SAVEURS	NOMBRE par LIVRAISON	
Plateau pommes poires (+/-7kg)	Plutôt douce	19€ x ... =	Chèque n°1: 4 Livraisons septembre/octobre/novembre/décembre 4 livraisons x =
	Plutôt acidulée	19€ x ... =	
	Acidulée/douce en alternance	19€ x ... =	Chèque n°2: Livraison janvier 1 livraison x =
Jus de pomme	Nature	2,80€/L x ... =	Chèque n°3: Livraison février 1 livraison x =
	Pom/citron Pom/poire (pas de choix possible)	3 €/L x ... =	
		TOTAL=	

Fin de contrat, démission :

- Le contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution.
- Un adhérent peut quitter l'AMAP, en cours de saison, et céder son contrat à un remplaçant.

Fait à, le

Le consomm'acteur

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Signature :

Les Producteurs

Claire Stavaux & Maël Sinoir
Les vergers du Moulin des Noues
Le Moulin des Noues
44690 Maisdon-sur-Sèvre
lesvergersdumoulin@free.fr
06.65.39.10.10